

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le 30 avril à 18 h 10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil communautaire de DELLE, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président..

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, François BRUEY, Jean-Marc BULET, Jonathan CERAUDO, Isabelle COINTOT, Priscilla COTTET, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Laurence ESPINOSA, Jean-Louis FLEURY, Vincent FRÉARD, Philippe GARNIER, Jean-Louis HOTTLET, Peggy HOUDELAT-LECOMPTE, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Eric MANGIN, Thierry MARCJAN, Sylvie MENNY, Anaïs MONNIER-VON AESCH, Martine MOUGIN, Robert NATALE, Jean-Marc PELLETIER, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Cyprien SCHIGAND, Jean-Michel TALON, Sébastien THEVENEAU, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT, Agnès VERONES et Frédéric WERSINGER
membres titulaires.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Yves CARPENTIER, Catherine CLAYEUX, Jean-Jacques DUPREZ, Caroline ERNST, Céline HAMADI, Hamid HAMLIL, Fabrice PETITJEAN, Emmanuelle PY, Christian RAYOT, Claudia RERAT et Kristina STOJANOVIC.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Isabelle COINTOT, Yves CARPENTIER à Jean-Marc PELLETIER, Caroline ERNST à Thomas BIETRY, Céline HAMADI à Anissa BRIKH, Hamid HAMLIL à Gilles COURGEY, Fabrice PETITJEAN à Cyprien SCHIGAND, Emmanuelle PY à Jean-Michel TALON, Claudia RERAT à Christian RAYOT et Kristina STOJANOVIC à Annick PRENAT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 9 avril 2026	Le 9 avril 2026	En exercice	50
		Présents	38
		Votants	46

Le Président à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Roland DAMOTTE est désigné.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2026-04-14A Budget annexe – Bâtiment pôle médico-tertiaire à Beaucourt – Compte administratif 2025

Rapporteur : Thierry MARCJAN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;

Vu la délibération 2025-03-13C du 10 avril 2025 adoptant le Budget primitif 2025

Grandes lignes du CA 2025 (hors RAR et reprise de résultat 2024)		
Section de fonctionnement		
Dépenses HT		
Chap. 011	Charges à caractère général dont	8 237,53 €
60611	Eau et assainissement	38,32 €
60612	Energie et électricité	284,49 €
614	Charges locatives et de copropriété	5 217,87 €
6156	Maintenance	121,00 €
616	Primes d'assurances	240,85 €
6351	Taxes foncières	2 335,00 €
Chap. 042	Amortissements	20 715,88 €
Chap. 66	Charges financières	8 337,88 €
Total des dépenses de fonctionnement		37 291,29 €
Recettes HT		
Chap. 75	Autres produits de gestion courante	37 291,29 €
752	Revenus des immeubles	
757	Subvention de fonctionnement	37 291,29 €
7588	Autres produits divers de gestion	
Total des recettes de fonctionnement		37 291,29 €

→ Le budget de fonctionnement est équilibré.

Section d'investissement		
Dépenses HT		
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	21 628,29 €
1641	Emprunts	21 628,29 €
Total des dépenses d'investissement		21 628,29 €
Recettes HT		
Chap. 040	Amortissements	20 715,88 €
Total des recettes d'investissement		20 715,88 €

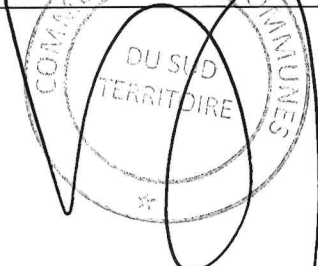

→ Le budget d'investissement est en déficit de – 912,41 €.

Résultat du CA 2025 (avec reprise des résultats 2024 et hors RAR)			
	Réalisations 2025	Report 2024	Résultat CA 2025
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Investissement	- 912,41 €	+ 5 309,71 €	+ 4 397,30 €
Résultat exercice	- 912,41 €	+ 5 309,71 €	+ 4 397,30 €

Le Conseil communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'adopter le Compte administratif du Budget annexe du bâtiment pôle médico-tertiaire à Beaucourt pour l'exercice 2025.

Annexe : Vue d'ensemble CA

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, Christian RAYOT</p> 
<p>Et publication ou notification le</p>	<p>MARDI 12 MAI 2026</p>
<p>Le Président, Christian RAYOT</p> 	



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

RESULTAT DE L'EXERCICE				
Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	58 919,58	58 007,17	5 309,71 A1	4 397,30
Investissement	21 628,29	20 715,88 (2)	5 309,71 A2	4 397,30
Dont 1068	0,00			
Fonctionnement	37 291,29	37 291,29 (3)	0,00 A3	0,00

RESTES A REALISER (4)				
Dépenses		Recettes		
				Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00 B1
Investissement	I	0,00	III	0,00 B2
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00 B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
TOTAL	A1 + B1
Investissement	A2 + B2
Fonctionnement	A3 + B3
	0,00

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.